

BM&A
11, RUE DE LABORDE
75008 PARIS

ALAIN ABERGEL
143, RUE DE LA POMPE
75116 PARIS

NUMERICABLE GROUP

SA AU CAPITAL DE 123 942 012 €
5, PLACE DE LA PYRAMIDE – TOUR ARIANE
92088 PARIS LA DEFENSE CEDEX

=====

RAPPORT DES COMMISSAIRES DESIGNES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-131 DU CODE DE COMMERCE
DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

=====

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2014
RESOLUTION N°13

RAPPORT DES COMMISSAIRES DESIGNES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-131 DU CODE DE COMMERCE
DANS LE CADRE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2014
RESOLUTION N°13

Aux actionnaires,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 225-131 du Code de commerce qui nous a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 5 novembre 2014, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints au présent rapport. Cet état correspond à une situation intermédiaire de la société Numericable Group au 30 septembre 2014 établie par la direction de la société.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la délégation de compétence à donner au Conseil d'administration qui vous est proposée, pour décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne entreprise.

Les principales caractéristiques de cette augmentation de capital sont décrites dans le texte de la résolution n°13 à l'Assemblée Générale du 27 novembre 2014.

L'état de l'actif et du passif de la société Numericable Group au 30 septembre 2014, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur la conformité de cet actif et de ce passif aux règles de comptabilisation et d'évaluation posées par les principes comptables français.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation des principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'actions est proposée.

Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

En conclusion de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

Sans remettre en cause la conclusion formulée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information suivante contenue dans la note 2 « Faits marquants de l'exercice » contenue dans les annexes jointes à l'état de l'actif et du passif de la société :

« Note 2.1 : Accord avec Vivendi en vue du rachat de SFR

Le 20 juin 2014, Vivendi, Altice et NG ont annoncé avoir signé l'accord définitif de rapprochement entre SFR et NG (...). Le jour de la réalisation de cet accord, Vivendi recevra 13,5 milliards d'euros en cash (hors compléments de prix) et conservera une participation de 20 % dans le nouvel ensemble, avec la possibilité de la céder ultérieurement à Altice, après une période d'incessibilité d'un an. Vivendi pourra également recevoir un complément de prix de 750 millions d'euros en fonction des performances financières futures du nouveau Groupe. »

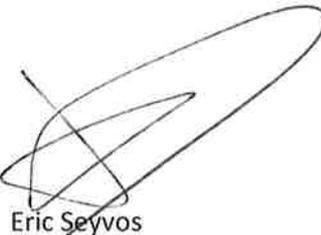
Fait à Paris, le 17 novembre 2014

Les commissaires désignés en application
de l'article L.225-131 du Code de commerce

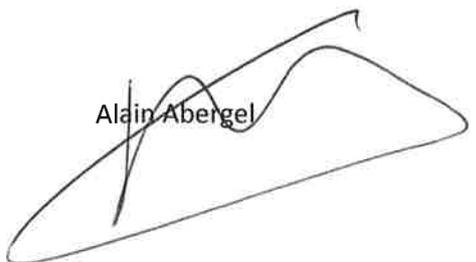
BM&A



Thierry Bellot



Eric Seyvos



Alain Abergel

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

NUMERICABLE GROUP

**5, place de la Pyramide
Tour Ariane
92088 LA DEFENSE**

Etats financiers au 30 septembre 2014

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>30/09/2014 (9)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 135 315 300		3 135 315 300	2 238 239 490
Créances rattachées à des participations	652 535 030		652 535 030	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 700 563		1 700 563	
ACTIF IMMOBILISE	3 789 550 893		3 789 550 893	2 238 239 490
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	95 105		95 105	1 981 728
Autres créances	12 149 814		12 149 814	31 600
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 315 605		1 315 605	
(dont actions propres :)				
Disponibilités	8 565 914 759		8 565 914 759	1 998 532
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	913 705		913 705	
ACTIF CIRCULANT	8 580 388 988		8 580 388 988	4 011 861
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 369 939 881		12 369 939 881	2 242 251 351

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2014 (9)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Capital social ou individuel dont versé : 123 942 012	123 942 012	123 942 012
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 108 036 898	2 108 036 898
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont achat œuvres originales artistes)		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 626 175)	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(236 244 588)	(1 626 175)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 994 108 146	2 230 352 734
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 157 609 923	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 104 018 948	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 684 339	8 475 631
Dettes fiscales et sociales	3 858 914	3 422 985
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	99 659 611	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	10 375 831 735	11 898 616
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 369 939 881	2 242 251 351

Résultat de l'exercice en centimes -236 244 588,45

Total du bilan en centimes 12 369 939 880,92

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>30/09/2014 (9)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	5 595 105		5 595 105	1 656 963
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 595 105		5 595 105	1 656 963
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			72	
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 595 176	1 656 963
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			399 435 56 041 3 502 686 1 819 971	129 821 859 173 472 2 978 986
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions Autres charges			155 002	
CHARGES D'EXPLOITATION			5 933 135	3 283 139
RESULTAT D'EXPLOITATION			(337 958)	(1 626 175)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			11 214 775 14 449 112	
PRODUITS FINANCIERS			25 663 887	
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			220 069 585 112 705	
CHARGES FINANCIERES			220 182 291	
RESULTAT FINANCIER			(194 518 404)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(194 856 362)	(1 626 175)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>30/09/2014 (9)</i>	<i>31/12/2013 (5)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	41 388 226	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 388 226	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(41 388 226)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	31 259 063	1 656 963
TOTAL DES CHARGES	267 503 652	3 283 139
BENEFICE OU PERTE	(236 244 588)	(1 626 175)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

Numericable Group (ci-après « NG ») est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé en France et créée en août 2013.

Le 7 Novembre 2013, NG a reçu, dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la société, l'apport de deux holdings constituées au Luxembourg, Ypso Holding S.à.r.l et Altice Lux Holding S.à.r.l., respectivement sociétés-mères d'Ypso France et d'Altice B2B France.

Ypso France, qui englobe l'activité commerciale Numericable, est un fournisseur français de services de télévision par câble au travers de bouquets de chaînes de télévision numériques haut de gamme, accessibles aux ménages bénéficiant d'une connexion dite « triple play » au réseau câblé. Ypso France fournit également des services Internet à large bande passante au marché français résidentiel et des services de téléphonie fixe et mobile.

Altice B2B France, au travers de Completel, sa principale entité opérationnelle, gère le plus grand réseau alternatif « FTTO » français (pour « fiber-to-the-office », « fibre-pour-le-bureau ») et constitue le troisième réseau alternatif Digital Subscriber Line (« DSL ») français. En reliant directement les sites des clients professionnels aux réseaux de fibres et DSL, Completel SAS fournit à la clientèle professionnelle une offre de services complète qui comprend le transfert de données et l'Internet à très haut débit, des services de télécommunications, ainsi que des solutions de convergence et de mobilité.

NG est une holding sans activité opérationnelle, qui porte les salariés dirigeants du Groupe. Le coût de ces derniers (essentiellement salaires et charges sociales) est refacturé aux filiales du Groupe (hors éventuels coûts liés à la mise en place de stocks options en faveur des salariés de NG qui sont supportés par NG).

Contexte de l'établissement des états comptables :

Ces états comptables sont établis dans le cadre de l'Assemblée Générale prévue le 27 novembre 2014 devant approuver l'apport par Vivendi de titres SFR et l'augmentation de capital consécutive et devant se prononcer sur des délégations de compétences au conseil d'administration afin de consentir des options de souscription ou d'achats d'actions ainsi que pour décider de l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de PEE.

Informations comparatives :

NG ayant été créée en août 2013, les informations comparatives présentées au compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 couvrent une période de cinq mois tandis que le compte de résultat clos le 30 septembre 2014 couvre une période de neuf mois.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Accord avec Vivendi en vue du rachat de SFR

Le 20 juin 2014, Vivendi, Altice et NG ont annoncé avoir signé l'accord définitif de rapprochement entre SFR et NG à l'issue d'un dialogue avec les instances représentatives du personnel concernées.

Le jour de la réalisation de cet accord, Vivendi recevra 13,5 milliards d'euros en cash (hors compléments de prix) et conservera une participation de 20% dans le nouvel ensemble, avec la possibilité de la céder ultérieurement à Altice, après une période d'incessibilité d'un an. Vivendi pourra également recevoir un complément de prix de 750 millions d'euros en fonction des performances financières futures du nouveau Groupe.

La réalisation de cet accord est soumise à certaines conditions, notamment l'obtention de l'approbation de l'autorité de la concurrence.

2.2. Accord en vue du rachat de Virgin Mobile

Le 16 mai 2014, NG a annoncé être entré en négociations exclusives avec Omer Telecom pour le rachat de Virgin Mobile.

L'offre de reprise déposée par la Société propose un prix correspondant à une valeur d'entreprise de 325 millions d'euros. Vivendi participera pour une quote-part de 200 millions d'euros au financement de cette acquisition.

NG a annoncé le 27 juin 2014 avoir signé, avec les actionnaires du holding du groupe opérant en France sous l'enseigne Virgin Mobile, Omer Telecom Limited, l'accord définitif d'acquisition portant sur l'intégralité du capital d'Omer Telecom Limited après consultation avec les instances représentatives du personnel concernées.

La réalisation de cet accord est soumise à certaines conditions, notamment l'obtention de l'approbation de l'autorité de la concurrence.

2.3. Financement de l'acquisition de SFR

Afin de financer l'acquisition de SFR, NG et ses filiales ont levé, en mai 2014, l'équivalent de 11 653 millions d'euros à travers des émissions obligataires et la mise en place de nouveaux emprunts bancaires, à la fois en euros et en dollars, répartis par sociétés comme suit (en millions d'euros):

Société	Obligations	Emprunts bancaires	Total levé
NG	7 873	635	8 508
Ypso France	-	1 265	1 265
Numericable US LLC	-	1 880	1 880
Total	7 873	3 780	11 653

Une partie des fonds levés par Numericable US LLC (filiale créée en 2014 dans le cadre du financement de SFR), pour un montant total de 1 104 millions d'euros, ont été mis à disposition de NG au travers d'un prêt intragroupe afin de lui permettre notamment de souscrire à une augmentation de capital d'Ypso France SAS (se référer à la Note 2.4).

- Emissions obligataires réalisées le 8 mai 2014

Les émissions obligataires, réalisées en date du 8 mai 2014, ont permis de lever l'équivalent de 7 873 millions d'euros, dont un montant équivalent à 5 623 millions d'euros en dollars et 2 250 millions d'euros. Le produit de ces émissions obligataires a été intégralement placé sur des comptes séquestre et apparaît sur la ligne « Disponibilités » du bilan au 30 septembre 2014 (se référer également à la note 4.7).

Les emprunts obligataires sont décomposés de la façon suivante :

Devise d'origine	Maturité	Coupon en devises	Coupon en euros*	Montant d'origine en millions de devise	Montant d'origine en millions d'euros**	Encours au 30 septembre 2014 en millions d'euros ***
EUR	Mai 2022	5,375%	5,375%	1 000	1 000	1 000
EUR	Mai 2024	5,625%	5,625%	1 250	1 250	1 250
USD	Mai 2019	4,875%	4,354%	2 400	1 736	1 900
USD	Mai 2022	6,000%	5,141%	4 000	2 893	3 167
USD	Mai 2024	6,250%	5,381%	1 375	994	1 089
Total					7 873	8 406

* correspond au taux d'intérêt des instruments de couverture.

** contrevaletur au taux de change des instruments de couverture.

*** montants réévalués au taux de clôture.

- Emprunts bancaires levés par NG le 21 mai 2014

Les nouveaux emprunts bancaires ont été tirés en date du 21 mai 2014 par pour un montant total de 635 millions d'euros, dont les principales conditions sont résumées ci-après :

Devise d'origine	Maturité	Taux d'intérêt de référence	Marge en devises *	Marge en euros	Montant d'origine en millions d'euros	Encours au 30 septembre 2014 en millions d'euros
EUR	Mai 2020	Euribor 3M	4,500%	4,500%	635	635

* Avec un minimum (« floor ») de 0,75%.

L'argent levé au travers de ces nouveaux emprunts a été utilisé par NG à hauteur de 475 millions d'euros afin de rembourser une partie de l'ancienne Dette Senior des filiales de NG (en contrepartie de prêts intragroupes accordés par NG à ses filiales).

Le solde non utilisé issu des emprunts bancaires, soit 160 millions d'euros, a été placé sur les comptes séquestres portant ainsi le montant total inscrit sur les comptes séquestres à un montant initial équivalent à 8 032,3 millions d'euros (déduction faite des frais bancaires (OID) sur les emprunts bancaires tirés mais non utilisés au 30 septembre 2014. Ces frais, qui représentent 0.8 millions d'euros à l'origine ne seront dus qu'en cas de finalisation de l'acquisition de SFR et ont été comptabilisés en charges constatées d'avance au bilan au 30 septembre 2014). Se référer également à la note 4.7.

Le solde du montant total à verser en trésorerie à Vivendi le jour de la finalisation de l'acquisition (soit 4,6 milliards d'euros, pour atteindre les 13,5 milliards d'euros hors complément de prix éventuel) sera financé par une augmentation de capital de Numericable Group sous réserve de l'obtention préalable de l'approbation de l'opération par l'autorité de la concurrence (se référer à la Note 5). Altice SA, actionnaire majoritaire du Groupe, s'est engagé à souscrire à cette augmentation de capital à hauteur de 75%. Les 25% restant sont garantis par les banques.

Par ailleurs, NG a signé en date du 21 mai 2014 un nouvel accord de *Revolving Credit Facility* (« RCF ») pour un montant maximum de 750 millions d'euros, dont 300 millions disponibles immédiatement et le solde disponible à compter de la finalisation de l'acquisition de SFR. Cette ligne de crédit a été tirée à hauteur de 50 millions d'euros 30 septembre 2014.

Il est précisé qu'au 30 septembre 2014, NG et ses filiales n'ont payé que la part des frais correspondants aux tranches tirées et utilisées, soit 77 millions d'euros (dont 34 millions supportés par NG et comptabilisés en charges exceptionnelles et 43 millions supportés par les filiales de NG). Le solde des frais, soit 173 millions d'euros, ne sera du et donc payé qu'en cas de finalisation de l'acquisition de SFR.

- En cas de non rachat de SFR

Dans l'hypothèse où l'acquisition de SFR ne serait finalement pas réalisée :

- l'argent déposé sur les comptes séquestre le 8 mai et le 21 mai et issu des financements tels que décrits ci-avant sera intégralement utilisé en remboursement de la totalité des émissions obligataires et d'une partie des emprunts bancaires ;

- NG gardera à sa charge les intérêts sur la dette. Le montant des intérêts payés depuis la mise en place du financement est de l'ordre de 44 millions d'euros par mois.

2.4. Augmentation de capital d'Ypso France

Le 21 mai 2014 NG a souscrit à une augmentation de capital d'Ypso France (société détenue par sa filiale directe Ypso Holding) à hauteur de 859,5 millions d'euros.

A la suite de cette opération, NG détenait 15,64% du capital d'Ypso France (les 84,36% restants étant détenus par sa filiale Ypso Holding).

2.5. Création et capitalisation de Numericable US SAS

Courant 2014, les sociétés Numericable US SAS (société de droit français détenue directement par NG) et Numericable US LLC (société de droit américain détenue par Numericable US SAS) ont été créées dans le cadre de l'acquisition de SFR afin de porter une partie du nouveau financement levé par le Groupe en mai 2014.

Le 21 mai 2014, NG a souscrit à une augmentation de capital de Numericable US SAS à hauteur de 37,6 millions d'euros. NG détient la totalité des actions de Numericable US SAS.

2.6. Contrat de liquidité conclu avec Exane BNP Paribas

Début 2014, NG a conclu un Contrat de liquidité avec Exane BNP Paribas en vue de favoriser la liquidité de ses titres et la régularité de leurs cotations sur le marché NYSE Euronext Paris. Un compte de liquidité d'un montant de 3 millions d'euros a ainsi été ouvert pour permettre à Exane BNP Paribas de réaliser les interventions prévues par le contrat de liquidité.

Au 30 septembre 2014, le nombre d'actions auto détenues par NG est de 40 544 actions et représente une valeur de 1,7 millions d'euros classifiée à l'actif dans les « Autres immobilisations financières ».

2.7. Attribution de nouveaux plans d'options de souscription d'actions

Plan d'options de souscription d'action – janvier 2014

Le conseil d'administration du 10 janvier 2014 a adopté un nouveau plan d'attribution d'options de souscription d'actions au profit de certains mandataires sociaux de Numericable Group et salariés du Groupe.

Ce plan porte sur un nombre total de 287 618 options de souscription d'actions équivalent à 287 618 actions. Le prix d'exercice est de 27,62 € par action.

Plan d'options de souscription d'action – mai 2014

Le conseil d'administration du 28 mai 2014 a adopté un nouveau plan d'attribution d'options de souscription d'actions au profit d'un salarié du Groupe.

Ce plan porte sur un nombre total de 50 000 options de souscription d'actions équivalent à 50 000 actions. Le prix d'exercice est de 38,91 € par action.

Se référer également à la Note 4.13.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général annexé au règlement 99-03 du CRC et aux principes comptables fondamentaux (prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société sont décrites ci-après, avec les informations complémentaires relatives au bilan et au compte de résultat.

3.2. Immobilisations financières

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Une dépréciation est constatée par voie de provision lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'utilité est appréciée en tenant compte des perspectives d'avenir et des éléments incorporels induits.

3.3. Créances

Les créances clients et comptes rattachés sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Il est tenu compte de l'antériorité de la créance et du risque d'irrecouvrabilité.

3.4. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de NG à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que NG devra supporter pour remplir son obligation, sur la base des éléments d'appréciation dont la société dispose lors de l'arrêté des comptes.

3.5. Résultat exceptionnel

Les charges et produits classés en résultat exceptionnel sont représentatifs des opérations que NG ne considère pas liées à l'exploitation courante en particulier lorsqu'elles ne sont pas jugées récurrentes.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Titres de participation

Les titres de participation ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	30/09/2014
Ypso Holding S.à.r.l	2 238 239	-	-	2 238 239
Ypso France S.A.S.	-	859 467 (a)	-	859 467
Numericable US S.A.S.	-	37 609 (b)	-	37 609
Total	2 238 239	897 076	-	3 135 315

(a) Correspond à l'augmentation de capital souscrite par NG telle que décrite en Note 2.4

(b) Correspond à l'augmentation de capital souscrite par NG telle que décrite en Note 2.5

4.2. Créances rattachées à des participations

Il s'agit de divers emprunts accordés par NG à ses filiales dans le cadre des opérations de financement de l'acquisition de SFR et du refinancement des dettes senior antérieures. Les créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2014	Augmentation	Diminution	30/09/2014
NC Numericable	-	243 530	-	243 530
Altice B2B France	-	179 321	-	179 321
Ypso France	-	147 276	-	147 276
Numericable US S.A.S.	-	56 411	-	56 411
Completel S.A.S.	-	25 997	-	25 997
Total	-	652 535	-	652 535

4.3. Autres immobilisations financières

Il s'agit des actions auto détenues par NG au 30 septembre 2014, comme expliqué en Note 2.6, soit 40 544 actions valorisées à 1,7 millions d'euros.

4.4. Créances clients

Les créances clients correspondent à des créances envers les sociétés du Groupe (correspondant à diverses refacturations de coûts).

4.5. Autres créances

Correspondent principalement aux avances en compte courant accordées par NG à ses filiales.

4.6. Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de SICAV détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour 1,3 millions d'euros au 30 septembre 2014.

4.7. Disponibilités

Au 30 septembre 2014, la ligne disponibilités se décompose comme suit :

- Comptes bancaires:	0,2 millions d'euros
- <u>Comptes séquestres*</u> :	<u>8 565,7 millions d'euros</u>
Total	8 565,9 millions d'euros

***Comptes séquestres :**

Il s'agit des sommes placées en comptes séquestres et destinées à financer en partie l'acquisition de SFR. Les montants sont ventilés par devise d'origine de la façon suivante:

Devise d'origine	Nominal à l'origine*		Encours au
	<i>En milliers de devises</i>	<i>En milliers d'euros</i>	30 septembre 2014**
			<i>En milliers d'euros</i>
USD	7 775 000	5 623 056	6 156 463
EUR	2 409 200	2 409 200	2 409 200
Quasi disponibilités		8 032 256	8 565 663

* déduction faite des frais bancaires (Original Issue Discount : « OID ») sur les emprunts bancaires tirés mais non utilisés au 30 septembre 2014. Ces frais, qui représentent un montant équivalent à 0,8 millions d'euros à l'origine ne seront dus qu'en cas de finalisation de l'acquisition de SFR et ont été comptabilisés en charges constatées d'avance au bilan au 30 septembre 2014.

** montant réévalué au taux de clôture. Il est précisé que les montants comptabilisés au 30 septembre 2014 n'intègrent pas les intérêts courus pour 4 millions d'euros.

Les comptes séquestre sont sous le contrôle de Deutsche Bank AG en tant qu'agent de séquestre et sont nantis au premier rang au profit des banques.

Dans l'attente du déblocage des sommes placées en séquestre en vue de l'acquisition de SFR, les fonds sont placés dans certains investissements autorisés, tels que des liquidités et/ou des fonds de marché monétaire à valeur liquidative nette stable bénéficiant d'une notation élevée.

Les sommes placées dans les comptes séquestres seront libérées le 30 avril 2015 ou avant, sous réserve que :

- NG signe les documents de réalisation de l'acquisition de SFR selon la forme et les termes de l'offre soumise par NG à Vivendi le 5 avril 2014 ;
- l'acquisition de SFR soit rapidement réalisée après le versement des sommes placées dans les comptes séquestre ;
- immédiatement après la réalisation de l'acquisition de SFR, NG possède, directement ou indirectement, 100 % du capital social en circulation de SFR (moins dix titres appartenant à un tiers) ; et
- NG n'est pas sujet à une procédure de faillite, d'insolvabilité ou de protection judiciaire.

Si (i) l'acquisition de SFR n'a pas lieu le 30 avril 2015 ou avant, ou (ii) les documents de réalisation de l'acquisition de SFR expirent à tout moment avant le 30 avril 2015 ; ou (iii) en cas de faillite, d'insolvabilité ou mesure de protection judiciaire de NG le 30 avril 2015 ou avant, NG se trouvera dans l'obligation de rembourser toutes les nouvelles dettes financières souscrites en mai 2014 pour financer l'acquisition, à un prix égal à 100 % du prix d'émission initial de chacune de ces nouvelles dettes, majoré des intérêts courus. Ce remboursement se fera à l'aide des sommes placées dans les comptes séquestre. Les éventuelles sommes résiduelles placées sur les comptes séquestre reviendront à NG. En cas d'insuffisance des sommes figurant sur les comptes séquestre, le complément devra être financé par NG sur sa trésorerie.

4.8. Capital social

Au 30 septembre 2014, le capital social est composé de 123 942 012 actions ordinaires d'une valeur nominale de un euro chacune (pas d'évolution par rapport à la clôture de l'exercice précédent).

4.9. Capitaux propres

Durant l'exercice, les capitaux propres de NG ont varié de la manière suivante (chiffres exprimés en milliers d'euros) :

	01/01/2014	Affectation	Résultat 2014	30/09/2014
Capital social	123 942	-	-	123 942
Prime d'émission	2 108 037	-	-	2 108 037
Report à nouveau	-	(1 626)	-	(1 626)
Résultat 2013	(1 626)	1 626	-	-
Résultat 2014	-	-	(236 245)	(236 245)
Total	2 230 353	-	(236 245)	1 994 108

4.10. Dettes financières

La variation des dettes financières s'explique comme suit (en milliers d'euros):

	31/12/2013	+	-	30/09/2014
Emprunts obligataires (a)	-	8 406 463	-	8 406 463
Emprunts bancaires (a)	-	635 000	-	635 000
RCF	-	50 000	-	50 000
Intérêts courus	-	66 147	-	66 147
Prêt intercompagnie (b)	-	1 104 019	-	1 104 019
Total dettes financières	-	10 261 629	-	10 261 629

(a) Emprunts mis en place en mai 2014 et libellés à la fois en euros et dollars. Les emprunts en dollar ont été réévalués au 30 septembre 2014 au cours de clôture (se référer à la Note 2.3).

(b) Prêt accordé par Numericable US LLC en mai 2014 dans le cadre des opérations de financement de l'acquisition de SFR comme expliqué en Note 2.3.

4.11. Dettes fournisseurs

Au 30 septembre 2014, les dettes fournisseurs incluent des factures non parvenues pour 7 054 milliers d'euros (essentiellement relatives à l'acquisition de SFR) ainsi que des dettes fournisseurs pour 3 631 milliers d'euros.

L'échéancier des dettes fournisseurs est comme suit (montants en milliers d'euros):

Dettes fournisseurs	Total	Dettes non échues	Dettes échues - 60 j.	Dettes échues + 60 j.
Au 30/09/2014	3 631	1	1 934	1 696
Au 31/12/2013	925	2	181	742

4.12. Autres dettes

Correspondent aux avances en compte courant accordées par les filiales de NG.

4.13. Rémunération des dirigeants

Les salariés de NG sont les dirigeants du groupe, membres du comité exécutif. Le montant de leur rémunération au titre de l'exercice correspond ainsi à la rubrique « Salaires et traitements » du compte de résultat.

Plans de souscriptions d'actions :

Les principales caractéristiques des différents plans de souscription d'actions accordés sont reprises dans le tableau ci-dessus :

	Options de souscriptions - Novembre 2013	Options de souscriptions – Janvier 2014	Options de souscriptions – Mai 2014
Nombre d'options attribuées	2 845 229	287 618	50 000
Juste valeur unitaire en date d'attribution (en euros)	3,41	3,98	5,38
Juste valeur globale en date d'attribution (en milliers d'euros)	9 702	1 145	269
Prix de l'action en date d'attribution (en euros)	24,80	28,34	39,50
Prix d'exercice de l'option (en euros)	24,80	27,62	38,91
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	25%	25%	25%
Date d'expiration (maturité)	Novembre 2021	Janvier 2022	Mai 2022
Dividendes attendus	4%	4%	4%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État)	0,75%	1%	0,50%

4.14. Transactions entre parties liées

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-198-11° du code de commerce.

4.15. Instruments dérivés (SWAP)

En Mai 2014, parallèlement aux différents tirages de dettes évoqués en note 2.3, NG a mis en place plusieurs instruments dérivés ayant pour objectif de neutraliser le risque de change portant sur les flux financiers futurs (nominal et coupons).

Les instruments dérivés contractés par NG sont de deux natures :

- des cross currency swaps via lesquels, en complément des échanges de nominaux, le Groupe reçoit un taux fixe en dollars et paye un taux fixe en euros. Ces dérivés couvrent les emprunts obligataires émis en dollars et sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

- des cross currency swaps via lesquels, en complément des échanges de nominaux, le Groupe reçoit un taux variable en dollars (LIBOR 3 mois) et paye un taux variable en euros (EURIBOR 3 mois). Ces instruments dérivés couvrent les emprunts bancaires émis en dollars.

Au titre de la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, NG a ainsi comptabilisé au titre de ces instruments dérivés :

- 14,4 millions de produits financiers au titre des produits de SWAP;
- 1,6 millions de charges financières au titre des charges de SWAP.

Se référer également à la Note 4.16 « Résultat financier ».

4.16. Résultat financier

Le résultat financier est décomposé comme suit :

Nature – montants en K€	30/09/2014
Intérêts du financement	(200 584)
Intérêts des prêts intragroupes	(17 922)
Charges de SWAP	(1 564)
Divers	(113)
Charges financières	(220 183)
Produits de SWAP	14 433
Intérêts des prêts intragroupes	11 215
Divers	16
Produits financiers	25 664
Résultat Financier	(194 518)

4.17. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est décomposé comme suit :

Nature – montants en K€	30/09/2014
Frais liés à la mise en place des nouveaux financements	(34 157)
Frais liés à l'acquisition de SFR	(6 664)
Divers	(567)
Résultat exceptionnel	(41 388)

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Accord de l'autorité de la concurrence en vue de l'acquisition de SFR :

Le 27 Octobre 2014, l'Autorité de la concurrence a autorisé, sous conditions, le rachat de SFR par NG, filiale du groupe Altice.

Les principaux engagements pris par NG et Altice, souscrits pour une période de cinq ans renouvelable une fois, sont brièvement résumés ci-après :

- engagements de cession des activités de téléphonie mobile et des boutiques d'Outremer Telecom (détenu par Altice) à la Réunion et à Mayotte ;
- engagements sur la cession du réseau DSL de Completel et la mise à disposition d'une offre de gros activée sur la boucle locale optique de Completel et SFR ;
- engagements d'accès au réseau câblé de NC Numericable avec deux offres d'accès : une offre qui s'adressera aux opérateurs MVNO qui ne disposent pas de réseaux et une offre qui s'adressera aux MVNO et aux opérateurs de réseaux qui utilisent leurs propres interfaces clients ;
- engagements afin que Vivendi n'accède pas aux informations stratégiques de NG concernant les marchés sur lesquels les deux groupes sont en concurrence, du fait de sa présence au sein du conseil d'administration et autres comités de NG.

Augmentation de capital décidée en date du 28 Octobre 2014 :

Le 28 octobre 2014, le conseil d'administration a décidé de lancer une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant total de 4,7 milliards d'euros afin de financer une partie de l'acquisition de SFR.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agencements, aménagements Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	2 238 239 490		1 549 610 840 1 700 563
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 238 239 490		1 551 311 403
TOTAL GENERAL	2 238 239 490		1 551 311 403

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
FRAIS ETABLISST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agencements Installations techn.,matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			3 787 850 330 1 700 563	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			3 789 550 893	
TOTAL GENERAL			3 789 550 893	

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations	652 535 030	43 883 506	608 651 524
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 700 563	1 700 563	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	95 105	95 105	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 314	20 314	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 445 872	3 445 872	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	8 683 628	8 683 628	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	913 705	913 705	
TOTAL GENERAL	667 394 217	58 742 693	608 651 524
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	652 535 030		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	9 157 609 923	116 147 223	1 900 387 200	7 141 075 500
Emprunts et dettes financières divers	1 104 018 948			1 104 018 948
Fournisseurs et comptes rattachés	10 684 339	10 684 339		
Personnel et comptes rattachés	1 124 834	1 124 834		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 064 228	1 064 228		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 669 852	1 669 852		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	99 659 611	99 659 611		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	10 375 831 735	230 350 087	1 900 387 200	8 245 094 448
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 662 075 287			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES CHARGES A PAYER

30/09/2014

CHARGES A PAYER	74 793 733,78
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	66 147 223,24
16884100 INTERETS COURUS - DETTE SENIOR	66 147 223,24
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	7 053 357,74
40810000 FNP DIVERS	78 803,19
40812000 FNP MANUELLES	6 974 554,55
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 593 152,80
42800000 TICKETS RESTAURANTS	2 103,90
42820000 PROVISION CP	222 043,88
42821000 PROVISIONS RTT	5 429,19
42822000 PROVISIONS CET	5 738,81
42823000 PROVISION PRIMES ET BONUS	888 666,67
42860000 PERSONNEL - AUTRES CAP	(20 314,00)
43820000 CHARGES - PROVISION CP	97 131,42
43821000 CHARGES - PROVISION RTT	2 379,45
43822000 CHARGES - PROVISION CET	2 714,41
43823000 CHARGES - PROVISION BONUS	356 797,33
43863000 TAXE D'APPRENTISSAGE	16 840,68
43864000 FORMATION PROF CONTINUE	13 621,06
TOTAL DES CHARGES A PAYER	74 793 733,78

NUMERICABLE GROUP
Tableau des Entreprises liées au 30 septembre 2014

	NC Numericable	Ypso France	Ypso Holding	Complete!e!	Num US SAS	Altice B2B	Num US LLC	Total
Titres de participation	-	859 467 231	2 238 239 490	-	37 608 579	-	-	3 135 315 300
Créances rattachées à participation	243 530 229	147 275 560	-	25 996 927	56 411 369	179 320 944	-	652 535 030
Compte courant actif	4 185 426	-	-	446 795	969 512	3 081 894	-	8 683 628
Compte courant passif	-	98 576 153	-	-	-	-	1 083 458	99 659 611
Dette financières	-	-	-	-	-	-	1 104 018 948	1 104 018 948
Produits d'exploitation	3 500 000	-	-	2 000 000	-	-	-	5 500 000
Produits financiers	4 185 426	2 531 147	-	446 795	969 512	3 081 894	-	11 214 775
Charges financières	-	-	-	-	-	-	17 921 632	17 921 632